

CHARTE ÉTHIQUE ASSOCIATION OCEANIA

EN SIGNANT LA CHARTE ÉTHIQUE, LES MEMBRES OCEANIA **S'ENGAGENT À** :



Valoriser le partage et la transmission de tout savoir afin de faire perdurer la conservation et la protection de l'Océan.



Promouvoir la bienveillance et le respect à l'égard de la nature et de l'Homme.



Respecter notre Fenua, ses valeurs, ses traditions et toutes les personnes le représentant.

Préserver les cétacés, leur environnement et l'ensemble des ressources naturelles.



Respecter les règles et règlements en matière de

protection de l'environnement et des mammifères marins.
(se référer au code de l'environnement)



Favoriser les actions collectives et mutualiser leurs compétences.

